

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

**CALENDRIER DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS DES
ETABLISSEMENTS PUBLICS A CARACTERE SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET
PROFESSIONNEL AU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE (CNESER)**

- 2011 -

Etablissement des listes des électeurs par chaque EPSCP et affichage de ces listes	Mardi 11 janvier 2011
Date limite de réception des demandes de rectification des listes électorales	Mardi 18 janvier 2011
Affichage des listes définitives d'électeurs	Vendredi 21 janvier 2011
Date limite de dépôt des listes de candidats ¹ J-50	Mercredi 26 janvier 2011 – 17 h
Date limite de rectification des listes de candidats	5 jours francs à compter de la notification de la demande de rectification -
Date limite pour exprimer le souhait de voter par correspondance	Vendredi 11 février 2011
Publication des listes des candidats J-20 ² (numéro spécial BOESR)	Jeudi 24 février 2011
Date limite d'envoi du matériel électoral aux électeurs votant par correspondance	Mardi 8 mars 2011
Date limite de réception des votes par correspondance	Mardi 22 mars 2011 (heure de clôture du scrutin)
Date du scrutin	Mardi 22 mars 2011
Proclamation des résultats	Jeudi 31 mars 2011
Contestation de la régularité des élections	Huit jours francs après la publication des résultats

N.B. : Dans l'hypothèse où il serait nécessaire d'organiser un 2^e tour, pour les personnels scientifiques des bibliothèques, celui-ci serait prévu pour le mardi 5 avril 2011 (la proclamation des résultats pourrait avoir lieu le mardi 12 avril 2011).

¹ L'article D. 232-7 du code de l'éducation prévoit que « les listes de candidats doivent être déposées au moins cinquante jours avant la date fixée pour les élections ». La date proposée du 26 janvier se situe dans un délai de 55 jours avant le scrutin.

² Ce délai de publication est imposé par l'article susvisé. La date du 24 février tient compte du fait que le BOESR est hebdomadaire et paraît le jeudi.